

Veillez transmettre ce bulletin

- à votre trésorier
- à votre comité M&P
- à votre personnel ministériel/ vos employés laïques
- au représentant du personnel/ comité de formation des candidats du consistoire
- au conseil de paroisse/ bureau de l'église



connex

NOUVELLES IMPORTANTES DE PC-MEPS

NUMÉRO 40 | OCTOBRE 2014

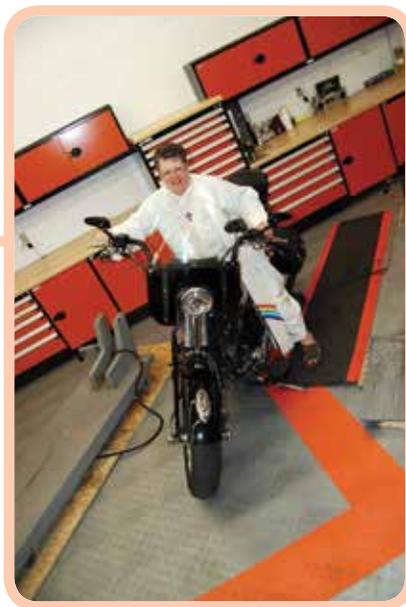
Dans ce numéro

- Changements au Programme de soutien au rétablissement
- Services d'aide aux employés
- Si vous changez de relation pastorale...

Une aide en temps opportun

Quand j'ai commencé à siéger au Comité permanent des Politiques et services concernant le ministère et l'emploi il y a deux ans, la quantité considérable de rapports que nous examinons m'a stupéfiée. Mais j'ai compris la raison de ce travail : nous nous efforçons de faire en sorte que des politiques et des services soient en place pour les membres du personnel ministériel et les employés laïques ainsi que leur famille. L'un de ces services importants est le Programme d'aide aux employés, offert par l'intermédiaire de Shepell.fgi.

J'ai eu recours à ce programme à quelques reprises. Dans un cas en particulier, j'avais mis fin à une relation pastorale après une réunion pénible. Je savais que j'avais besoin d'aide pour affronter mes émotions afin d'être assez forte et bien portante pour commencer à rédiger un curriculum vitae et à passer des entrevues. Comme je demeurais près d'un grand centre, j'ai pu trouver grâce à Shepell.fgi un thérapeute que je suis



Lorna King lors du mariage de son filleul, au magasin de Harley où il travaille. Lorna arbore son visage farouche de maman motarde — même si la moto ne marchait pas quand Lorna était dessus.

allée voir en auto plusieurs fois pour des rencontres en face à face. Ces rencontres m'ont remise sur la bonne voie, et j'ai pu m'engager par la suite dans une relation pastorale nouvelle et saine.

Dans un autre cas, après avoir connu des difficultés lors d'une relation de soins pastoraux auprès d'un individu, j'ai reconnu que j'avais besoin de parler avec un thérapeute de quelques-uns des problèmes que j'avais rencontrés. Je vivais alors dans une petite ville où il y avait deux ou trois thérapeutes, mais

la confidentialité ne me semblait pas assurée, et me rendre en voiture jusqu'à la ville était hors de question. Quelques séances au téléphone avec une thérapeute m'ont permis de résoudre ces problèmes. J'ai été heureuse de découvrir que Shepell offre maintenant du counselling par vidéoconférence. Rétrospectivement, je pense que si j'avais disposé d'une webcam et de Skype à cette époque, cela aurait amélioré mon expérience à distance avec la thérapeute.

Mes propres expériences positives du Programme d'aide aux employés accessible par l'intermédiaire de Shepell.fgi me permettent d'encourager mes collègues à se servir de cette ressource pour eux-mêmes et leur famille. Jetez un coup d'œil à ce que le programme vous offre! Une manière facile de voir ce qui est disponible est de consulter le site Web. On y trouve une foule d'articles et d'outils sur une grande variété de sujets, allant de la santé et de l'alimentation à des conseils de nature financière, en passant par des conseils sur les soins aux enfants ou aux personnes âgées. Visitez www.shepellfgi.com et cliquez sur « Programme d'aide aux employés et à la famille ».

—**Lorna King** est une agente pastorale laïque de Nipawin (Saskatchewan), qui siège au Comité permanent des Politiques et services concernant le ministère et l'emploi.

Mises à jour sur les avantages sociaux

Programme de soutien au rétablissement

Le Programme de soutien au rétablissement s'étendra à tous les membres admissibles du régime le 1^{er} janvier 2015.

Le numéro de mars 2014 de *Connex* expliquait les changements à venir aux prestations d'invalidité de courte durée versées aux membres. En date du 1^{er} janvier, le Programme de soutien au rétablissement sera étendu à tous les membres admissibles du régime, quel que soit leur rôle au sein de l'Église Unie du Canada.

Le tableau suivant résume les changements apportés à la couverture pour invalidité de courte durée :

	Anciennes prestations d'invalidité de courte durée (pour employés-es laïques des paroisses)	Ancien Programme de soutien au rétablissement (pour le personnel ministériel)	Nouveau Programme de soutien au rétablissement (pour tous les membres du régime)**
Période d'attente (avant le début de la couverture)	2 semaines, possibilité de maintien du salaire (c'est la charge pastorale ou le lieu de ministère qui décide)	Un mois, avec maintien du salaire	2 semaines, avec maintien du salaire
Prestation versée au membre	85 % des gains admissibles	100 %* des gains admissibles	100 %* des gains admissibles
Règlement des demandes	Great West Life	Shepell.fgi	Shepell.fgi

*Le charge pastorale ou le lieu de ministère recevra une compensation de 85 %. **Inclut le personnel des synodes et du Bureau de Conseil général.

- Les prestations continuent d'être versées pendant une période maximum de six mois. Si le membre n'est pas en mesure de retourner au travail après six mois, cette personne présente alors une demande de prestations d'invalidité de longue durée.
- Shepell.fgi assurera le règlement des demandes de prestations, et l'Unité Ministères et emplois du Bureau du Conseil général continuera de gérer le processus de remboursement des demandes et d'appuyer toutes les personnes concernées par les cas soumis au Programme de soutien au rétablissement.

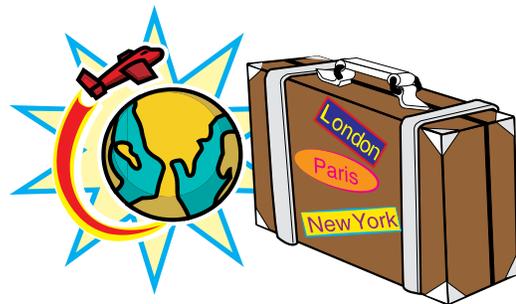
On met actuellement à jour la brochure portant sur les avantages sociaux pour membres actifs, et on enverra cet automne une lettre à tous les membres du régime, à toutes les charges pastorales et à tous les lieux de ministère. Vous trouverez de plus amples renseignements, y compris des détails relatifs aux primes, dans le numéro de décembre de *Connex*.



Avis concernant les voyages à l'étranger

Green Shield, qui couvre les frais médicaux pour l'Église Unie, a fait part d'une clarification portant sur la couverture d'urgence offerte aux membres qui voyagent à l'extérieur du Canada (membres actifs seulement) :

« Urgence signifie une blessure ou une maladie soudaine et imprévue ou un épisode aigu d'une maladie qui nécessite des soins médicaux immédiats et qu'on n'aurait pas pu raisonnablement prévoir compte tenu de l'état de santé du patient. Cela comprend notamment un traitement (non facultatif) pour le soulagement immédiat de douleurs ou de souffrances aiguës ou d'une maladie grave, qui doit être administré sans attendre que vous ou la personne à votre charge soyez médicalement en état de retourner dans votre province de résidence. »



L'Unité Ministères et emplois continue de conseiller à tous les membres de vérifier que leur couverture fournie par Green Shield est adéquate avant d'entreprendre tout voyage à l'extérieur du Canada. Si vous avez besoin d'une couverture d'assurance supplémentaire, Green Shield peut vous aider. Contactez cette société directement au 1 888 711-1119.

Bientôt : des cyberséminaires Avantages sociaux 101!

L'Unité Ministères et emplois élabore actuellement un séminaire en ligne basé sur le modèle du populaire séminaire de préparation à la retraite. Le titre provisoire est *Tout ce que vous vouliez savoir sur vos avantages sociaux et votre pension de l'Église Unie, mais n'osiez pas demander.* (Nous nous efforçons également de trouver un meilleur titre.)

Communications et résultats du sondage

- Un grand merci à toutes les personnes qui ont pris le temps et la peine de répondre à notre bref sondage portant sur les communications que nous vous envoyons. Nous avons reçu plus de 700 réponses! Il est intéressant de noter que le nombre de réponses en ligne était presque égal au nombre de réponses envoyées sur papier par la poste, avec un léger avantage du côté des sondages papier. Au cours des prochaines semaines, nous analyserons les informations recueillies et vous ferons part d'autres observations. En attendant, nous tenterons d'inclure des informations que — d'après vos réponses — vous recherchez. Il s'agit notamment d'informations sur les avantages sociaux, de conseils en matière de santé, de conseils à l'intention des trésoriers et d'informations sur les nouveaux processus, tels que le nouveau modèle de rémunération.
- Une autre mise à jour concernant nos méthodes de communications est l'usage d'un programme d'envoi par courriel qui aidera notre bureau à gérer les adresses de courriel que vous avez confiées à l'Unité Ministères et emplois et à les tenir à jour. De plus, grâce à ce programme, les bénévoles qui ont rempli divers rôles (président-e d'un comité M&P, trésorier ou trésorière, président-e d'un conseil de paroisse) dans le passé peuvent se désabonner de façon définitive des avis envoyés par notre Unité. Parmi les autres fonctions du programme, on retrouve un affichage adapté aux appareils mobiles et la capacité que nous avons d'ajouter de jolies illustrations! Nous comptons toujours sur vous pour ce qui est de garder vos coordonnées à jour. Pour mettre à jour votre adresse de courriel, veuillez envoyer un courriel à l'adresse MinistryandEmployment@united-church.ca. Incluez votre numéro de participant au régime, ou, dans le cas des trésoriers ou des administrateurs, le numéro de la charge pastorale ou le code de l'entreprise d'ADP, pour que nous puissions procéder correctement à la mise à jour.
- Plusieurs aspects de nos communications exigent encore beaucoup d'interventions manuelles, comme le fait de répondre à des messages demandant un fichier joint ou des copies papier additionnelles pour les comités de votre charge pastorale. Ces demandes doivent être faites en réponse à chaque envoi par courriel, et y donner suite peut prendre un certain temps. Nous vous sommes très reconnaissants de votre patience à ce sujet.

Soutien au personnel ministériel et aux membres du personnel

Les problèmes liés à la santé mentale, à l'isolement et à l'intimidation ainsi que les tensions qui concernent notamment la famille ou les finances (ou les deux!) sont souvent mentionnés dans les médias. L'Église Unie reconnaît que ces difficultés peuvent avoir une incidence, parfois importante, sur le rendement au travail et sur les relations qui sont essentielles pour un ministère efficace et un milieu de travail sain.

Un exemple de la façon dont l'Église a eu recours aux services de Shepell.fgi s'est produit en juin dernier, lorsque la ville de Moncton (Nouveau-Brunswick) a vécu un incident terrible où un tireur actif a traversé un quartier résidentiel. L'Unité Ministères et emplois a demandé à Shepell.fgi d'offrir des services particuliers de soutien au bureau du Synode des Maritimes pour l'aider à gérer les traumatismes causés par cette horrible situation.

Shepell.fgi fournit des services d'aide aux employés destinés aux membres des régimes d'avantages sociaux de l'Église Unie. Ces services comprennent, entre autres, des informations sur les soins aux enfants, sur les services pour personnes âgées et l'aide à la vie autonome, ainsi que des conseils en matière de dettes et même des conseils sur l'achat d'une voiture! Pour voir ce qui est disponible et comment vous pouvez obtenir un service dont vous ou un membre de votre famille immédiate avez besoin, visitez le site Web de Shepell.fgi à l'adresse www.shepellfgi.com.

Des conseils financiers... de notre Programme d'aide aux employés?

Oui! Lors de notre récent séminaire de préparation à la retraite, un commentaire est apparu à plusieurs reprises dans la section consacrée aux réactions : « Suggérer de faire affaire avec un conseiller financier était un très bon conseil! » Shepell.fgi peut adresser les membres à des conseillers financiers et à des ressources en matière de counselling.

Appelez au 1 800 387-4765.

Mise à jour sur la rémunération

En juillet, les charges pastorales et les lieux de ministère ont reçu une communication relative au projet de nouveau modèle de rémunération. Le projet de structure a ensuite été affiché dans le site Web de l'Église Unie à l'adresse <http://www.united-church.ca/fr/ministaff/compensation/model>. Un numéro spécial de *Connex* consacré à la proposition en matière de rémunération a été envoyé au début de septembre. On a incorporé les réactions formulées par les membres du personnel ministériel et les responsables bénévoles des charges pastorales dans les rapports soumis à l'Exécutif du Conseil général.

Ministère responsable devant le consistoire : Si vous êtes un consistoire ou un ministère responsable devant le consistoire (par ex. un ministère ou une mission de présence), le nouveau modèle de rémunération s'applique à votre personnel ministériel.

Vous changez de relation pastorale? N'oubliez pas ce qui suit :

1. Les membres du personnel ministériel qui mettent fin à une relation pastorale, mais n'en commencent pas une autre immédiatement, se voient assigner le statut « À la recherche d'un appel ». Un membre du personnel ministériel peut choisir de continuer de contribuer à sa pension ou de payer pour une couverture d'assurance collective (ou les deux) durant la période de recherche en contactant directement le Centre d'avantages sociaux : 1 866 859-5025. La personne doit prendre ces dispositions elle-même.
2. Les avantages sociaux sont maintenus lorsqu'un membre du personnel ministériel change de relation pastorale sans période de recherche, mais puisque la personne a quitté un lieu de travail et a été ajoutée à un autre, les formalités administratives donnant suite à ce changement peuvent prendre de quatre à dix semaines. Les services médicaux sont couverts; la personne doit donc garder ses reçus et les soumettre à Green Shield lorsque sa couverture est confirmée. Si vous ne comprenez pas bien votre situation, veuillez contacter l'Unité Ministères et emplois; nous pourrions trouver les réponses pour vous.
3. Le trésorier ou la trésorière de votre nouveau lieu de travail, de votre nouvelle charge pastorale ou de votre nouveau lieu de ministère met votre adresse à jour par le moyen du formulaire *Feuille de changement/Nouvel employé* d'ADP. Vérifiez votre fiche de paye (vous devez en recevoir une à chaque période de paye) pour vous assurer qu'elle est exacte, ou vous pourriez manquer des informations importantes qui sont envoyées à votre domicile, comme votre carte Green Shield mise à jour.
4. Le fait d'ajouter votre adresse de courriel à notre liste d'envoi vous permet de rester au courant de toutes les ressources produites par l'Unité Ministères et emplois. Contactez-nous afin de l'ajouter au profil que détient à votre sujet le Centre d'avantages sociaux et à la base de données relative aux ressources de notre Unité. Nous ne partageons pas ces adresses de courriel avec qui que ce soit.

Conseil à l'intention des trésoriers : Comment économiser des frais sur la paye

Vous désirez produire la paye deux fois* par mois, mais ne voulez pas payer de supplément? Voici comment procéder pour votre ou vos membres du personnel ministériel et vos employés laïques :



Calculez le salaire net mensuel pour chaque personne.

Faites un chèque pour la moitié de cette somme et donnez-le à chaque personne à titre d'avance.



Appelez ADP pour enregistrer le montant de l'avance relative à chaque personne.

Quand ADP traitera la paye plus tard au cours du même mois, elle déposera l'autre moitié du salaire net, et effectuera toutes les retenues et tous les dépôts.

ADP
Payroll Services

\$\$\$

DÉPÔT
DIRECT



(gouvernement fédéral, gouvernement provincial, pension et avantages sociaux)
Vous pouvez mettre ce système en place en tout temps, sans frais de gestion additionnels!

**Appelez ADP pour plus de renseignements :
1 877 377-4784.**

* Vous traitez déjà la paye par l'intermédiaire d'ADP deux fois par mois? Vous pouvez passer à une paye mensuelle pour janvier; des frais de gestion uniques de 200 \$ s'appliquent.

Suivez-nous sur Twitter!
@UCCan_MandE



Avis par courriel

Pour recevoir des avis par courriel concernant *Connex* (quatre messages par an), veuillez vous assurer que votre adresse de courriel est incluse dans le profil que détient à votre sujet le Centre d'avantages sociaux.

— ou —

Contactez

Ministères et emplois :
MinistryandEmployment@united-church.ca
ou
1 800 268-3781, poste 3161



connex

Connex est le bulletin du Comité permanent des Politiques et services concernant le ministère et l'emploi (PC-MEPS) du Conseil général, et de l'Unité Ministères et emplois.

Vous désirez obtenir d'autres exemplaires pour les distribuer à votre comité M&P, à votre conseil de paroisse, aux membres de votre paroisse ou à vos représentants au consistoire? Vous souhaitez formuler des commentaires sur *Connex* ou des suggestions pour les numéros à venir? Contactez le rédacteur en chef :

L'Église Unie du Canada, Ministères et emplois
3250, rue Bloor Ouest, bureau 300 Toronto (Ontario) M8X 2Y4
Courriel : MinistryandEmployment@united-church.ca
Tél. : 1 800 268-3781, poste 3161

140067